

Abandon du projet de dôme multisport à Montmagny : une décision difficile, mais responsable

Montmagny, le 24 février 2025 – Malgré les nombreuses démarches réalisées dans les dernières années, la MRC de Montmagny, le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSSCS) et la Ville de Montmagny doivent se rendre à l'évidence : ils ne seront pas en mesure de mener à bien le projet de dôme multisport initialement prévu pour offrir aux citoyens une infrastructure sportive couverte durant la période hivernale.

Les partenaires ont convié l'ensemble des organismes ayant été consulté en aval du projet pour leur faire part de cette décision lundi soir.

Un manque à gagner financier important pour sa réalisation

Malgré un travail soutenu pour compléter le montage financier, un déficit d'environ 1,2 M\$ demeure, rendant l'atteinte du financement complet très incertaine. De plus, les projections annoncent des enjeux de revenus et une augmentation des frais d'exploitation.

Considérant le contexte d'optimisation des ressources auquel est confronté le CSSCS depuis décembre 2024 et l'ensemble du contexte économique incertain qui plane sur la région, les partenaires préfèrent agir de façon responsable en assurant une saine gestion des fonds publics qui leur sont confiés.

Par ailleurs, les efforts de financement sont également sollicités pour le projet du Complexe culturel et sportif. En effet, le volet culturel du projet annoncé en août 2024, nécessite encore 1,5 M\$ à aller chercher dans le milieu.

Une conjoncture différente pour le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Comme mentionné précédemment, en raison de nouvelles orientations gouvernementales dans le secteur de l'éducation par le gouvernement provincial, le CSSCS a dû revoir certains partenariats de manière à limiter l'impact sur ses ressources matérielles, humaines et financières. Dans le contexte où le centre de services scolaire doit se concentrer à sa mission première : les services à l'élève, l'organisme se positionnait en usager-locataire du dôme et n'était plus en mesure de contribuer au partage d'un éventuel déficit d'opération ou de mobiliser des ressources pour gérer l'infrastructure.

Prioriser le Complexe culturel et sportif

La MRC, le CSSCS et la Ville s'engagent néanmoins à soutenir le développement de l'offre sportive et récréative dans la région et axeront leurs efforts sur le projet de Complexe culturel et sportif.

En ce sens, la priorité est de mener à bien ce projet afin que la population puisse bénéficier de ses nouvelles installations dans les meilleurs délais.

Conscients de la déception que cette annonce peut susciter, les partenaires croient toutefois que cette décision est responsable et la bonne. Ils tiennent à remercier chaleureusement les citoyens, les entreprises et les organismes qui ont manifesté leur appui au projet au fil des ans.

-30-

Source :

Isabelle L'Arrivée-Lavoie, conseillère en communication

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

418 248-1001 poste 8484 • isabelle.lavoie@cscotesud.qc.ca